

20^{ème} Rapide des Sables d'Olonne

Dimanche 10 Mai 2026

RÈGLEMENT

Article 1 : DÉROULEMENT DU TOURNOI

A) Accueil des joueurs :

Accueil des joueurs à partir de 8h30, pointage et règlement des inscriptions de 8h30 à 9h30 ; début des tournois à 10h.

Un Open A ouvert à toutes et tous et un Open B ouvert aux benjamins et moins ayant moins de -1400 en rapide. S'il n'y a pas assez de joueurs dans l'un des deux tournois, l'arbitre se réserve la possibilité de fusionner les 2 tournois.

B) Cadence :

Le tournois se déroulent en : **9 rondes, cadence Fischer 12'+ 3 sec/coup.**

L'open A est homologué pour le Rapide Fide et le B pour le rapide National.

C) Lieu du tournoi :

Salle Audubon 99 Boulevard Blaise Pascal 85100 Les Sables d'Olonne

D) Règles du Jeu :

Les règles appliquées sont celles du 93^e Congrès de la FIDE qui s'est tenu à Chennai (Inde) et adoptées par le bureau de la FIDE, ainsi que l'annexe A pour les parties rapides. L'article A5 s'appliquera pour la compétition.

En particulier:

La chute du drapeau **est annoncée** par l'arbitre comme prévu dans le règlement.

Le premier coup illégal sera pénalisé d'une minute de plus pour l'adversaire, le second coup illégal du même joueur sera pénalisé par la perte de la partie. Un coup illégal est achevé quand le joueur a appuyé sur sa pendule. Si l'arbitre observe cela, il ajoutera une minute de plus à l'adversaire, en cas de premier coup illégal. En cas de deuxième coup illégal, l'arbitre déclarera la partie perdue. Cependant, la partie est nulle, si la position est telle que l'adversaire ne peut mater le roi du joueur par aucune suite de coups légaux.

Si un joueur utilise ses deux mains pour jouer un coup (en cas de roque, prise ou promotion), cela sera considéré comme un coup illégal.

Si un joueur appuie sur la pendule sans jouer un coup, cela sera considéré comme un coup illégal.

Si l'arbitre observe deux rois en échec ou bien un pion sur la rangée la plus éloignée de sa case de départ, il attendra jusqu'à ce que le coup suivant soit achevé. Ensuite, si la position sur l'échiquier est toujours illégale, il déclarera la partie nulle.

Article 2 : LICENCES

Tout joueur français pour participer au 20^{ème} Rapide des Sables d'Olonne doit avoir une licence A ou B.

Les joueurs étrangers (hors fédération FRA), doivent être inscrits à la FIDE.

Article 3 : CLASSEMENTS ELO

Par directive de la D.N.A (Direction Nationale de l'arbitrage), le classement pris en compte est le classement FIDE Rapide, à défaut le classement FIDE Lent, à défaut le classement RAPIDE National.

Article 4 : APPARIEMENTS ET CLASSEMENTS

A) Mode : Appariements et classements assistés par ordinateur (programme Papi 3.3.8).

B) Système : Suisse

Au début du tournoi, les joueurs n'ayant aucun classement recevront un Elo estimé (non classé) en fonction de leur catégorie d'âge :

1199 pour les vétérans, seniors plus, seniors, juniors, cadets et minimes ; 999 pour les benjamins, pupilles. 799 pour les poussins et petits-poussins.

C) Classement individuel :

Il s'effectue en fonction du nombre de point(s) de partie (gain = 1, nulle = ½, perte = 0). Le départage entre les ex æquo est obtenu par le Buchholz tronqué des 2 plus mauvais scores des adversaires rencontrés, puis le Buchholz et enfin par la Performance. Pour le calcul du Buchholz dans le cadre des parties non jouées, en accord avec l'article C07-16.6, le calcul du score ajusté est effectué par le logiciel PAPI 3.3.8.

D) Diffusion des appariements :

Les appariements seront projetés ou affichés dans la salle de jeu.

Article 5 : RÉSULTATS

Les joueurs doivent annoncer leurs résultats à la table de marque. S'il n'y a pas de résultat annoncé, il fera un appel au micro, attendra une minute et s'il n'a pas le ou les résultats manquants, il mettra un double zéro et lancera les appariements de la ronde suivante.

Article 6 : HORAIRES INDICATIFS

1 ^{ère} ronde 10h	2 ^e ronde 10h45	3 ^e ronde 11h30
4 ^e ronde 12h15	5 ^e ronde 13h45	6 ^e ronde 14h30
7 ^e ronde 15h15	8 ^e ronde 16h	9 ^e ronde 16h45

Les horaires peuvent être adaptés si besoin. Remise des prix vers 17h30-17h45

Article 7 : FORFAITS

Si un joueur n'est pas présent devant l'échiquier 12 minutes et 3 secondes après le démarrage de sa pendule, il perdra la partie par forfait. Tout joueur faisant forfait sans prévenir ne sera pas apparié à la ronde suivante. Tout joueur absent à la ronde 1 sera considéré comme forfait général, à moins d'avoir manifesté sa présence auprès du corps arbitral avant la fin de saisie des résultats de la ronde 1. Deux forfaits consécutifs ou non, entraînent l'exclusion du tournoi. Tout forfait ou tout abandon de tournoi non justifié sera automatiquement signalé à la direction juridique de la DNA de la F.F.E.

Article 8 : INSCRIPTION ET PRIX

Frais d'inscription : Titrés Gratuit Open A Seniors et plus, 14€ par hello asso, 16€ sur place

Open A : jeunes – 20 ans 8€ par Hello Asso, 10€ sur place.

Open B (-1400, benjamin et moins) : 8€ par Hello Asso, 10€ sur place.

Les prix ne sont ni cumulables, ni partagés ; ils sont attribués en cas d'égalité de points de partie au joueur à la place réelle (les prix seront accordés dans l'ordre de la grille). Les joueurs non présents à la remise des prix ne pourront prétendre à aucun prix. Les prix sont réservés aux joueurs classés. La liste des prix sera affichée avant la 4^e ronde. Chaque joueur reçoit le prix le plus important auquel il a droit. En cas de prix de montants égaux, l'ordre de priorité suivant sera appliqué, Prix du classement général, puis par tranches ELO, puis spéciaux.

Article 9 : APPAREILS ÉLECTRONIQUES ET PORTABLES

Tout appareil électronique doit être éteint, l'utilisation d'un appareil électronique (tel qu'un téléphone portable, ou une montre connectée) pendant une partie ou l'émission d'un son par un tel appareil entraînera la perte de la partie. Les appareils électroniques (téléphone portable, montre électronique) doivent être non visibles, mis dans un sac posé à sa table ou laissés auprès de l'arbitre éteint. Si pendant une partie un joueur a un appareil électronique sur lui et se déplace avec, la partie sera déclarée perdue.

Article 10 : ARBITRES

Arbitre Principal : Cyprien DENOUS (Arbitre Fédéral Elite 1)

Article 11 :

Tous les participants s'engagent à respecter ce règlement.

L'arbitre principal :

Cyprien DENOUS

L'organisateur :

Alain RAIVARD